

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy, tenue le mercredi 19 avril 2023, à 18 h 45, en virtuel sur TEAMS.

Sont présents : Lyne Doth Présidente

Samantha Honiball Enseignante

Stéphanie Alary Technicienne du service de garde

Chantal Monette Personnel de soutien

Isabelle Gonthier Directrice

René Lemay Membre de la communauté

Nadine Lachance Parent

Marilou Bissonnette Parent et représentante au comité de

parents

Catherine Rivard Enseignante

Sylla F. Marshall Parent

Est absent : Véronique Malo Vice-présidente (Absence motivée)

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h49.

Ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023
- 4. Parole au public
- Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (Résolution)
- 6. Grille-matières 2023-2024 (Résolution)
- 7. Horaire de l'école 2023-2024 (Information)
- 8. Règles de fonctionnement du service de garde (Résolution)
- 9. PEVR 2023-2027 (Consultation)
- 10. Information de l'équipe-école et du service de garde
- 11. Information de la représentante au comité de parents
- 12. Information du représentant de la communauté

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Monette d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement.

RÉSOLUTION : CE- 22-23 / 26 Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Alary d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 mars 2023, tel que présenté.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 27 Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Aucun point

5. Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (Résolution)

IL EST PROPOSÉ par M. René Lemay d'adopter la politique d'encadrement des contributions financières 2023-2024 qui peuvent être assumées par les parents, tel que présentée et commentée par la direction.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 28 Adopté à l'unanimité

6. Grille-matières 2023-2024 (Résolution)

IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Lachance d'approuver la grille-matière annuelle 2023-2024, pour les groupes du régulier et les groupes langage de l'école, tel que présenté.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 29 Adopté à l'unanimité

7. Horaire de l'école 2023-2024 (Information)

Après avoir informé les parents par écrit, la directrice explique verbalement aux membres du CÉ ce qui a amené le service du transport à revoir l'horaire des écoles en 2023-2024. Elle répond aux questions.

8. Règles de fonctionnement du service de garde (Résolution)

La directrice fait une lecture commentée du document école soumis pour adoption. Elle fait les liens avec les étapes qui ont mené à la conception du document.

Elle porte une attention particulière aux points sensibles évoqués par les parents tout au long du processus de consultation portant sur le SEJ-18 et le SEJ-08. Elle consulte les membres du CÉ sur les aspects qui requièrent le positionnement du CÉ, en cohérence avec le règlement et la loi.

En collaboration avec la technicienne du SDG, un plan de continuité de service de dernier recours sera élaboré à l'interne.

Mme Gonthier explique aussi ce qui a mené au montant de 504\$ (annuel) par enfant pour la plage unique du midi. Mme Bissonnette, représentante au comité de parents, a informé la directrice et les membres du CÉ que des parents du comité étaient inquiets à l'idée que des frais comptés pour fins de calculs soient gonflés pour arriver à un tarif si haut. Ce n'est pas le cas à notre école.

IL EST PROPOSÉ par Mme Marilou Bissonnette d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde de l'école Gabrielle-Roy pour l'année 2023-2024. Une lettre explicative sera envoyée aux parents de l'école sous peu. Les documents en lien avec le sujet seront aussi déposés sur le site de l'école.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 30 Adopté à l'unanimité

9. PEVR 2023-2027 (Consultation)

Après avoir pris connaissance des objets de consultation lors de la dernière séance du CÉ, les membres répondent aujourd'hui à la consultation du CSSMI.

10. Information de l'équipe-école et du service de garde

Plusieurs projets ont eu lieu ou sont en cours dans les classes. En voici quelques-uns : en classe multi, les élèves ont conçu une « chaise des générations » pour l'Hôtel de Ville, question de rappeler aux élus que les décisions prises doivent tenir compte des générations futures. L'équipe de mini-basket a vécu sa première victoire! Le spectacle amateur est de retour à l'école le 12 mai prochain. En partenariat avec le CSSS, une infirmière a animé un atelier sur la puberté auprès des 5^e.

11. Information de la représentante au comité de parents

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le mercredi 17 mai 2023.

12. Information de la représentante de la communauté	
13. Levée de l'assemblée	
L'assemblée est levée à 21h11 Prochaine rencontre : 17 mai 2023, 18h	45 sur Meet.
	RÉSOLUTION : CE-22-23 / 3 Adopté à l'unanimit
Mme Lyne Doth Présidente	Isabelle Gonthier Directrice et secrétaire de réunion